

UNE EXCURSION AVEC ERNEST PREAUBERT

Le 12 février 1922, le Syndicat d'Initiative de l'Anjou organise une excursion touristique à Sainte Gemmes-sur-Loire. En particulier, les excursionnistes visitèrent les Châteliers. Ernest Préaubert est du voyage qu'il rapporte dans sa « *Note sur les Châteliers, station romaine en Sainte Gemmes-sur-Loire* ».

Il parle d'abord du ruisseau du Frotte-Pénil dont le nom vient « *de ce qu'autrefois, sur le trajet du ruisseau, existaient un ou plusieurs lavoirs où les gens d'alentours allaient laver, frotter leurs pénilles (guenilles, baillons)* ».

Il est convenu de situer la source de ce ruisseau dans le vaste bassin de l'enclos dit La Fontaine dans lequel l'Université Catholique a installé l'École Supérieure d'Agriculture. Toutefois ce lieu semble être la convergence de différents petits bras dont le principal a pour source un lieu situé dans l'ancien faubourg Bressigny au milieu de l'actuelle rue Châteaugontier. « *Le ruisseau sort de ce bassin, se dirige d'abord perpendiculairement vers la crête de Frémur, puis s'infléchit brusquement à l'angle droit, longe cette crête et vient se jeter dans le val de la Loire.... Les Romains avaient établi là une captation d'eau de source. Le premier aqueduc se dirigeait vers l'Esivière...le second aqueduc pointait en ligne droite sur Frémur, suivait le Frotte Pénilles sur sa droite jusqu'à son coude* ».

Au début du XIX^{ème} siècle, cet aqueduc subsistait encore sur au moins 600 mètres, près de Frémur, en bordure du chemin des Jonchères, devant la ferme dite « La Chaussée ». En 1848, les ateliers municipaux le démolirent. Mais cet aqueduc avait servi de base au XVI^{ème} siècle sur environ 40 mètres à la construction d'un petit manoir, dénommé « Fosses-Jonchères » et à celle de son mur de clôture bordant le chemin. « *A l'extrémité nord de ce mur, où s'est arrêtée la démolition de 1848, on voit en partie la coupe de la construction romaine qui mesure 1 m 50 d'épaisseur. Le parement de l'aqueduc, visible par place dans le mur et surtout dans la maçonnerie du manoir, est orné d'une élégante distribution quinconciale de moellons de moyenne dimension en grès de Frémur. Le niveau supérieur de l'aqueduc est à peu près à 1 mètre au-dessus du sol....* »

Ernest Préaubert s'interroge sur l'utilité de cet aqueduc, long de 2100

mètres et propose une hypothèse. « *La ville romaine était en Saint Laud et le camp était à Frémur. Les deux agglomérations romaines devaient être dotées d'eau potable : d'où la construction de deux aqueducs, celui de l'Esivière et celui de Frémur.... Le territoire tout entier de Sainte Gemmes avait un caractère militaire : camp de réserve, camp de repos, camp d'hivernage* ».

Il se demande d'où venait l'eau utilisée dans les thermes. Pour lui, c'est le Ruisseau Doré. « *Les Châteliers sont situés en bordure du Ruisseau Doré et c'est à lui que les Romains avaient eu recours dans la circonstance. Mais pour être utilisée, l'eau du ruisseau devait être captée en amont et amenée à pied d'œuvre par un aqueduc* ».

Toutefois nous n'en trouvons pas trace, mais Ernest Préaubert se souvient qu'il n'en était pas de même autrefois. « *Quand, sur les indications de Boreau, directeur du Jardin des Plantes, nous allions, il y a de cela plus de soixante ans, recueillir le perce-neige sur les bords du Ruisseau Doré, nous le trouvions, en particulier, en grande abondance sur un fort talus boisé, barrant en grande partie la petite vallée du ruisseau, à son croisement avec la route de Frémur à Port Thibault, côté droit. Cela avait tout à fait l'aspect du barrage d'un ancien étang. Ce talus a été détruit, au commencement du siècle, d'après M. Maurier et remplacé par un mur et une barrière* ».

« *Au même endroit, côté gauche de la route, se trouve une mare de grande dimension, dite mare du Mélinais, dans laquelle viennent de se réunir les eaux de deux petits ruisseaux qui, en divergeant, remontent vers le bourg de Sainte Gemmes. Cette mare serait le reste de l'ancien étang. La crête du talus était certainement à plus de 3 mètres au-dessus du plan d'eau de la mare. Si l'on supposait le barrage rétabli dans sa forme primitive, on pourrait envisager l'accumulation d'une masse d'eau extrêmement considérable. Il y a lieu d'ajouter que le bassin de réception des eaux pluviales, qui alimente la mare du Mélinais, n'est pas loin de représenter un cinquième de la commune de Sainte Gemmes, soit de 200 à 300 hectares. La moyenne annuelle des eaux pluviales oscillant autour de 0,60 m., on voit que le cube d'eau recueilli eut été des plus respectables. Il y avait largement de quoi alimenter la station des bains des Châteliers* ».

Certains ont objecté à Ernest Préaubert que le Ruisseau Doré coule seulement en hiver. L'archéologue avance deux arguments : « *L'étang du Mélinais accumulait une réserve énorme d'eau qui pouvait intervenir pendant le chômage du ruisseau. Les conditions hydrologiques d'hier étaient fort différentes de celles d'aujourd'hui. Actuellement les pluies sur un sol dénudé et coupé de fossés d'écoulement dévalent très rapidement dans le ruisseau, devenu souvent*

insuffisant et débordant dans le chemin qui le longe ; quelques heures plus tard, tout est à sec. A l'époque romaine, la brousse et la forêt jouaient le rôle d'éponges, ne laissant écouler l'eau que lentement et régulièrement ».

« En outre, le débit était certainement plus grand que de nos jours... dans un pays boisé, les cours d'eau débitent annuellement plus d'eau qu'il n'en est tombé sous forme de pluie ».

De l'aqueduc, plus de traces. Comme les deux autres, il a été détruit. Mais son ancien emplacement se devine. *« Sur la rive droite du Ruisseau Doré, du même côté que les Châteliers, se rencontrent trois groupes importants de constructions rurales ; rien sur la rive opposée. On constate que les parties manifestement les plus anciennes de ces constructions sont en grès de Frémur, comme les Châteliers. Les parties plus récentes sont constituées avec du schiste des carrières d'Angers, du tuffeau du Saumurois et du quartz filonien retiré des champs. Il est vraisemblable que les premières habitations ont été bâties avec les démolitions de l'aqueduc ».*

« Après du second groupe de maisons, sur un tas de pierres retirées des cultures voisines, j'ai recueilli un fragment absolument caractéristique de la structure intérieure des murs romains, constituée par des morceaux de grès culbutés et noyés dans le mortier ; également un morceau de calcaire blanc à grain fin, identique à celui qui forme un des soubassements de la porte d'entrée du balnéum. Enfin dans le champ qui borde à l'Est le grand réservoir des Châteliers, j'ai pu repérer une traînée de pierrailles mêlées de mortier, partant de l'angle Nord-Est de ce réservoir et se dirigeant du côté des maisons précitées ».

« Si, sur le plan du pays, on trace une ligne passant par la traînée pierreuse et les groupes de maisons pour aboutir à la mare du Mélinais, on obtient un tracé à deux courbures inverses très allongées, épousant le relief du sol, et restituant ainsi l'emplacement de l'ancien aqueduc ».

Les excursionnistes descendirent *"la vallée du rectangle allongé dans la direction nord-sud, de dimensions 75 m X 15 m. Son sol suit la pente de la berge de la vallée, mais un peu moins rapidement, ce qui fait qu'à son extrémité sud, il surplombe le sol naturel d'environ 1 mètre, cette extrémité est également surélevée de 3 m 50 par rapport au ruisseau...Il est entouré d'une forte muraille parfaitement visible sur trois côtés ; sur le côté nord, on ne distingue rien ».*

« Le sol du terre-plein qui, actuellement, est livré à la culture, offre de très

nombreux fragments de mortier hydraulique, constitué par un mélange de chaux et de brique pilée ; ce mortier devait recouvrir toute la surface du fond ainsi que les parois latérales aujourd'hui disparues ».

Le réservoir contenait près de 1700 m³ d'eau pour le fonctionnement de l'établissement de bains. Le mur Est de cet établissement, mitoyen avec le réservoir, devait être traversé par des canalisations qui amenaient l'eau dans les piscines dont le dallage est de 2 mètres en contrebas par rapport au fond du réservoir. Les eaux usées des piscines étaient évacuées dans le ruisseau grâce à une différence de niveau de 1,50 m.

« Il est vraisemblable que le grand réservoir devait également fournir l'eau nécessaire aux besoins du campement, soit pour les soins corporels, soit pour le lavage, le lessivage des vêtements. Je suis porté à croire que c'est pour cet office qu'avait été construit un édicule en forme de rectangle allongé dans la direction nord-sud, placé devant le grand réservoir et à proximité du ruisseau. En grande partie démolie, il est englobé dans l'enceinte d'une ferme placée en bordure du ruisseau : ce qui lui a valu, sans doute, d'échapper à une destruction totale. Son mur occidental se prolonge à partir du fond du rectangle sur une longueur de 9,5 mètres vers le sud. Là il est en état de démolition ; peut-être allait-il jusqu'au ruisseau ».

« La hauteur actuelle des murs au-dessus du sol est d'environ 1 mètre ; l'épaisseur 0,30 m. Le sol est à environ 2 mètres en contrebas de l'extrémité du grand réservoir. S'il s'agit ici d'un réservoir plus petit, à destination spéciale, il est probable que sa démolition remonte à une époque reculée, époque à laquelle des déprédateurs seraient venus arracher les pièces métalliques des griffons.... »*

Ernest Préaubert pense que des puits creusés dans la vallée du Ruisseau Doré fournissaient cette eau. Il note qu'en face du cirque existe un grand puits pour les besoins agricoles, peut-être le dernier de ceux de l'époque romaine. Célestin Port écrivait lui-aussi que six anciens puits ont été longtemps visibles dans une tranchée entre Clos Lorelle et Le Fresne.

Les excursionnistes descendent ensuite la petite vallée qui se trouve environ deux mètres au-dessous de l'alignement des réservoirs et arrivent sur le site de l'établissement de bains rasé lui aussi au niveau du sol. Depuis les fouilles de Godard-Faultrier, il y a plus de cinquante ans, la végétation sauvage a repris ses droits, les pierres se désagrègent, s'éboulent et l'ordonnancement qui était à l'origine

devient impossible à reconstituer. « *L'établissement présente la forme d'un quadrilatère irrégulier dont la surface dépasse 2 000 m²....L'ordonnement intérieur était celui des établissements similaires de l'époque romaine : séries de salles de bains à températures différentes, frigidarium*, tepidarium*, caldarium*, laconium*, des hypocaustes* distribuaient la chaleur inégalement dans les divers compartiments... ».*

« La construction de ce monument était très soignée. Les murs sont en grès de Frémur avec parements disposés en petit appareil ; des rangées de briques rouges sont distribuées de distance en distance. Des pierres de taille ont été apportées de loin ; on voit des fûts de colonne en tuffeau ; on trouve également, de ci de là, des fragments d'une pierre blanche très dure, à grains fins de calcaire et de quartz, avec fragments de coquillages brisés ; il semble que cette roche provienne des faluns de Douces près Doué-la-Fontaine. Le spécimen le plus remarquable et de très forte taille se trouve à l'angle sud-ouest du balneum. Aligné horizontalement sur l'un des côtés de la porte d'entrée, il présente à sa surface des mortaises où s'enfonçaient les montants de cette porte. Le bloc similaire qui faisait le pendant de l'autre côté de la porte a été, paraît-il, transformé en rouleau pour travaux agricoles ».

A quelques pas en aval du balneum,* le petit groupe rencontre le « chemin de la chapelle » qui, au nord-est, se prolonge jusqu'à Frémur et la route d'Angers. Ernest Préaubert se souvient dans sa jeunesse l'avoir vu se prolonger fort loin, de l'autre côté du ruisseau ; certains tronçons existent encore. Puis les excursionnistes arrivent au cirque. « *Pour mieux dire, c'est une moitié de cirque dont la partie médiane a été creusée et encastrée dans la berge et dont les deux bras s'avancent vers la vallée en faisant saillie en dehors du sol avoisinant un peu à la manière des bras d'un fauteuil* ».

« Ce malheureux monument a été tellement mutilé qu'il faut être averti à l'avance pour porter une attention quelconque sur ce qui en reste....A ces mutilations datant du Moyen-Age, sont venues s'en ajouter de nouvelles, toutes récentes et postérieures à la visite même du Syndicat d'Initiative. L'extrémité du bras ouest a été démolie : et de la terre rapportée est venue remplacer les moellons afin d'augmenter l'étendue cultivable. Cette démolition a mis à jour des choses étranges : des débris de cuisine, des fragments de poteries post-romaines, des squelettes d'animaux péris...Il semble qu'à une certaine époque, le cirque ait servi de hottoir pour des immondices de toute nature ».

Sur le bras Est, moins détérioré, a été construite la chapelle des

Châteliers. Aucune fouille n'a été effectuée à l'intérieur de l'hémicycle. Mais le fermier des Châteliers a rencontré des gradins en pierres en travaillant la terre qui le recouvre.

« ...L'hémicycle est constitué par un mur en moellons et mortier dont l'épaisseur est d'environ 5 mètres. De bord extrême à nord extrême des deux bras, la distance est de 80 mètres. Si l'on retranche deux fois l'épaisseur du mur, il reste 70 mètres pour l'intérieur. On peut bien attribuer 10 mètres horizontalement pour la descente des gradins ; en retranchant encore deux fois 10 mètres, il reste 50 mètres pour le diamètre de l'arène centrale... ».

« Combien l'hémicycle pouvait-il contenir de spectateurs ?...étant donné ses dimensions, il ne devait admettre au plus que 500 personnes. Or la population des Châteliers pouvait dépasser ce nombre. Comment donner satisfaction à tout le monde ?...Sur la pente douce de la rive opposée, existait un campement constitué par des baraquements avec couverture en tuiles plates ; ces baraquements devaient être disposés, alignés de telle façon qu'il suffisait de mettre le nez dehors pour avoir vue sur le cirque. En sorte que les occupants avaient le double avantage d'une habitation plus confortable que la tente et, sans se déranger, de pouvoir jouir d'un spectacle qui les intéressait tout particulièrement. Les parties ligneuses de ces baraquements ont disparu ; mais la couverture est restée par morceaux sur le sol que retourne actuellement la charrue ».

Ernest Préaubert évalue à six hectares la surface de cet hiberna des troupes romaines. *« Ce campement devait être traversé par des allées de deux systèmes, les unes convergeant vers le cirque, les autres aboutissant à la grande allée stratégique, qui servait aux mouvements des troupes. Les services d'intendance (alimentation, magasins divers, administration...) avaient été placés le long de la base du campement et dans des bâtiments maçonnés. Sur toute la longueur de cette base de 400 mètres, on retrouve des morceaux de grès et de mortier, quelquefois les deux encore adhérents ».*

« Mais il y a mieux : on peut voir encore maintenant un fragment de ce système de construction, à l'intersection de cette base avec la route se dirigeant vers Empiré, côté droit. Il y a là une espèce de salle, large de 6 mètres, longue de 30 mètres, en contrebas de 0,50 m par rapport au champ voisin et servant actuellement pour dépôt de fumiers de la ferme voisine ; elle est bordée au nord par un mur romain, construit en gros moellons gréseux de Frémur. Son épaisseur est de 0 m 30 et il est rasé à 0 m 50 au-dessus du sol ».

« De ce point et jusqu'à la berge du val de Maine, les débris de démolition

s'intensifient d'une façon extraordinaire. C'est en effet là qu'étaient situés les anciens murs dont parle Célestin Port : « Du côté de Closloreil, on voyait autrefois de longs et larges murs construits en amplecton dont l'un était paré d'un cordon de briques ». C'étaient probablement des magasins analogues à ceux des casernes actuelles et servant aux mêmes fins »*

« Egalement sur toute la longueur de cet alignement, côté du campement, on rencontre des fragments de poteries ce qui indique que les cuisines se trouvaient à proximité des magasins. Cette présomption est confirmée par la découverte, il y a environ trente ans, d'un véritable gisement de coquilles d'huîtres, à peu près en face du mur décrit plus haut, route des Châteliers à Empiré, mais sur le côté opposé, côté gauche... ».

Comment ces mollusques sont-ils arrivés là ? Un sentier allant du campement à Empiré devait exister sur lequel la route actuelle a été tracée. *« Le hameau d'Empiré est situé sur la pointe rocheuse du confluent des deux cours d'eau. Actuellement cette pointe est entourée de terrains alluvionnaires descendant jusqu'au dessous de Bouchemaine. Il est possible qu'à l'époque romaine, Empiré fut toujours entouré d'eau courante. Il devait exister un service régulier de bateaux à voiles faisant la navette entre le pays des Namnètes (Nantes) et l'océan d'une part et Juliomagus (Angers), d'autre part ce service devait faire escale à Empiré pour l'approvisionnement du campement en mollusques et, sans doute aussi en poissons de mer, dont il ne nous est resté aucune trace ; ces denrées alimentaires étaient alors dirigées sur les magasins du campement ».*

« Nous avons ici la preuve matérielle d'une sollicitude toute particulière à l'égard des pensionnaires des Châteliers. Ils semblent avoir été traités comme des convalescents auxquels on s'efforce de redonner la santé. César envoyait ses légions dans les hiberna pour réparer leurs forces épuisées par de longues campagnes »...*

Ernest Préaubert conclut la visite des Châteliers par son dernier monument, situé en bordure de l'allée stratégique, du côté du campement et juste au milieu entre le ruisseau et la base du campement. Il n'en subsiste rien, mais Ernest Préaubert se rappelle. *« ... Dans notre jeune temps, quand nous allions herboriser aux Châteliers, nous reconnaissons l'emplacement aux signes suivants : la terre était mélangée de débris de mortier, le blé poussait d'une façon un peu différente à cause du sous-sol renfermant des moellons, et enfin il y avait là, à travers les blés, une abondante colonie d'une jolie renonculacée à fleurs bleues en épis, originaire du bassin méditerranéen, Delphinium Ajacis (pied d'alouette d'Ajax), qui est généralement*

indicatrice d'anciennes stations romaines. A en juger d'après ces indications, le monument était de petites dimensions, probablement rectangulaire ».

« Au commencement de ce siècle, le travail de la terre dans le pays subit un profond changement ; on abandonna les céréales pour la culture maraîchère ... Dans cette transformation, la terre fut défoncée à grande profondeur et alors on extraya du sol les fondations du monument. M. Maurier se rappelle avoir vu sortir ainsi de grandes et belles pierres de taille en roche très dure. Quel était ce monument luxueusement construit et orné de fleurs symboliques » ?

« En thèse générale, dans toutes les installations romaines d'une certaine importance, on rencontre inévitablement la trilogie suivante : un cirque, un établissement de bains, un temple.... Aux Châteliers, nous avons déjà reconnu les deux premiers termes de la trilogie : le troisième s'impose, le temple ! Nous trouvons de cela une première confirmation dans la présence du Delphinium Ajacis »

« Tant que des vestiges du vieux temple sont restés là, enfouis dans le sol, la plante est restée, elle aussi, comme gardienne du souvenir ! Depuis que la dernière pierre des fondations a été retirée et que l'emplacement a été bouleversé, on ne l'a plus revue ; sa mission était révolue. Il semble que quelque chose de l'âme antique se soit éteint avec elle ! »

« A quelle divinité ce temple pouvait-il être consacré ? Il est impossible de donner satisfaction à cette question. Cependant cette question en suggère une autre. Pourquoi une chapelle dédiée à Sainte Apollonie (vocable tiré de l'antique et absolument inusité en Anjou) et un prieuré attenant ont-ils été construits sur les ruines des Châteliers, avec des matériaux provenant de la démolition des bains ? »

« N'y aurait-il pas là une réaction du christianisme tendant à supplanter et éteindre le souvenir lointain d'un culte païen ? Si oui, nous serions ainsi renseignés indirectement sur le personnage homonyme, honoré pendant le paganisme ».

Ernest Préaubert eut l'occasion de retourner sur place en mai 1926. A sa grande surprise, il constata la disparition de ces murailles et l'égalisation du sol avec le champ voisin. Les vestiges n'avaient pas été classés... Ce site, classé monument historique en 1975, ne se visite pas.

